



Document de Projet

Pays : République du Congo

Titre du projet : Projet de désarmement, de réinsertion et de prévention des conflits.

Résultat(s) de l'UNDAF : D'ici 2013, les institutions et les acteurs nationaux assurent la promotion et le respect des droits humains, ainsi que la gestion efficace et transparente des ressources publiques en vue de la consolidation de la paix, de la sécurité et de l'Etat de Droit.

Produit(s) attendu(s) du CPAP : 10 000 armes légères collectées et détruites et des mécanismes pour la réduction de la circulation illégale des armes (réinsertion des ex-combattants) et la gestion des armureries sont développées et mis en œuvre de façon efficace.

Résultat(s) attendu(s) du CPAP : Les capacités nationales de prévention des conflits et la gestion des catastrophes naturelles et des risques sont renforcées.

Partenaire de réalisation : Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-combattants (HCREC).

- **Autres partenaires :** Ministère à la Présidence, Chargé de la Défense Nationale, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Haut commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, la Délégation Générale Chargée de la Promotion des valeurs de Paix et de la Réparation des séquelles de guerre, le comité de suivi de la convention pour la Paix et la reconstruction du Congo.

Narrative :

Ce projet vise à contribuer à la réalisation de l'effet suivant du programme pays 2009-2010 : « D'ici 2013, les institutions et les acteurs nationaux assurent la promotion et le respect des droits humains, ainsi que la gestion efficace et transparente des ressources publiques en vue de la consolidation de la paix, de la sécurité et de l'Etat de Droit ».

Cette contribution se fera à travers la livraison du produit ci-après : « Les capacités des institutions et des acteurs nationaux pour le dialogue politique, l'engagement civique en faveur de la paix sont renforcées ». Cette initiative s'inscrit dans la démarche de résolution des problèmes résiduels du post conflit au Congo. Ainsi, le projet traitera la question de la collecte et de la destruction des armes et munitions ainsi que ceux de l'harmonisation de la réglementation et de la mise en place de la commission Nationale sur les ALPC. En appui à la consolidation à la paix, un programme de prévention des conflits sera élaboré puis exécuté dans les départements de référence.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront basées sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) figurant dans le Plan d'Action pour la mise en œuvre du Programme pays (CPAP) 2009-2013.

Période couverte par le Programme : 2010-2011

Composante du Programme : Environnement, prévention des crises, relèvement et gestion des catastrophes naturelles et des risques.

Titre de l'intervention : Projet de Désarmement, de Réinsertion et de Prévention des Conflits.

Code budgétaire :.....

Durée : 24 mois.....

Budget estimatif : **8000 000** \$us...

- Gouvernement : **2000000** \$us
- Autres sources : **6000000** \$us (UN/UNDP/ PBF/HSTF/ BCPR/UNESCO)

:

Approuvé par le HCREC : _____

Approuvé par le PNUD : _____

1- LE CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION

Le Congo a connu trois guerres civiles dans les années 1990, et depuis la fin des hostilités, des efforts considérables ont été faits par le Gouvernement pour le retour progressif à la paix.

La mise en place des institutions démocratiques ainsi que les différentes élections organisées, ont été des facteurs déterminants dans la recherche de la paix. En plus de celle-ci, les deux opérations de collecte organisées par le Gouvernement à travers le Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants (HCREC) ont permis de retirer plus de 3800 armes et 100000 munitions dans le seul département du Pool, atténuant ainsi les risques d'insécurité potentielles sur les populations.

Pour appuyer les efforts de l'Etat, et dans le respect de son mandat, le PNUD a très tôt apporté son soutien en initiant successivement les projets PRESJARI, PCADI, PCAD2 et PRESJAR II. Ces projets ont constitué des appuis au DDR sur le plan national et en particulier dans 7 départements dont celui du Pool. Les résultats cumulés du désarmement opérés par le PNUD montrent que plus de 2746 armes et 750000 munitions ont été retirées de la circulation. Dans le cadre de réinsertion des ex-combattants, 77 projets dont 24 dans le Pool, ont été financés et mis en exécution, en contrepartie des armes remises. Ces projets ont permis d'occuper plus de 1300 bénéficiaires.

Le Projet Pilote d'Assistance Préparatoire à la Sécurisation Communautaire au Relèvement et à la Réintégration des Ex-combattants et les Groupes Associés en cours de mise en oeuvre touchent 5 districts du Pool et contribue de manière substantielle à la consolidation de la Paix.

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures scolaires et la mise en place des Comités de Gestion et de développement Communautaire, le PRAEBASE en exécution depuis 2005 et financé par la Banque Mondiale et le Gouvernement du Congo, a couvert 13 districts, et réhabilité 17 écoles dans le seul département du Pool. Pour accompagner le fonctionnement de ces structures, 316 CGDC ont été créés.

Parmi les autres soutiens aux efforts de l'Etat, on note l'Union Européenne qui s'est engagée en 2009 dans les réhabilitations d'infrastructures sanitaires et scolaires, ainsi que la microfinance et le Genre. Le PCR "projet pour la Consolidation de la Réconciliation par l'appui des Populations touchées par les conflits" initié pour répondre aux préoccupations des populations du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari.

Aussi, les projets tels que le **PDARP** "Projet de Développement Agricole et de réhabilitation des Pistes" financé la Banque Mondiale et le Gouvernement, **CONGOSAN** "Congo Sécurité Alimentaire Nationale" financé par le Gouvernement et l'Union Européenne, **PRODER** "Projet de développement Rural" financé par le FIDA (Fonds International de développement Agricole) apportent une contribution substantielle à la consolidation de la Paix dans le Pays et dans le département du Pool en particulier.

En dépit de tous ces efforts, et de la ferme volonté de l'Etat de poursuivre la consolidation de la Paix, force est de constater la nécessité de poursuivre les opérations de collecte, dans les

départements qui ont été les plus impliqués ou ceux qui ont le plus subi les effets de la guerre, dans le but d'achever le travail de collecte, d'harmoniser le dispositif légal concernant la circulation et le contrôle des ALPC et de vulgariser, puis de stabiliser l'environnement social par des actions de prévention. Actuellement, le pays compte environ 15000 armes en circulation illicite dont environ 3500 dans le Pool. Ces chiffres se réfèrent au résultats de l'étude effectuée en 2005 par l'ONG "Smalls Arms Survey", déduction faite des résultats des différentes actions et projets initiés depuis 5 ans, tant par le PNUD que par le Gouvernement.

Après l'élection présidentielle du mois d'août 2009, le Président de la République a fait de la consolidation de la Paix une priorité nationale. Les grandes orientations de sa politique ont été indiquées dans ce qui est devenu la référence institutionnelle, le "Chemin d'Avenir". Des groupes de travail ont été immédiatement initiés pour réfléchir et apporter les réponses aux problèmes politiques, économiques, de désarmement et de réinsertion des ex-combattants et les populations dans le département du Pool. Le Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants, conformément à son mandat à eu la charge de terminer les opérations de DDR dans tout le pays. La sortie du Pasteur NTUMI en décembre 2009, pour occuper le poste de Délégué Général est venu confirmer cette volonté de consolidation de la paix dans le pays.

Le projet actuel s'inscrit dans les priorités définies par le chef de l'Etat, et contribue à la consolidation de la paix et à la stabilité sociale.

Il vise à conjuguer les efforts du PNUD du HCREC et des différentes Institutions de l'Etat impliquées dans la consolidation de la Paix, pour la résolution des problèmes du DDR et de la prévention des conflits . Il permet de collecter les armes encore détenue par les ex-combattants, puis de réinsérer les bénéficiaires en mettant en exécution des projets durables de réinsertion.

Dans le domaine de la prévention des conflits, le projet prévoit un programme qui prendra en compte des activités culturelles et de socialisation, des jeux ainsi que des débats et échanges thématiques entre les populations. Le respect du Genre et des droits de l'homme seront également pris en compte dans l'exécution de toutes les activités.

La prise en compte des Communautés d'accueil constitue un élément d'équilibre dans la recherche de la consolidation de la paix. Ainsi, un volet relèvement prendra en compte les préoccupations communautaires afin de résoudre les menaces prioritaires. Concernant l'exécution du projet, elle fera appel aux compétences nationales qualifiées, les Volontaires des Nations Unies (VNU), les CGDC (Comités de Gestion de Développement Communautaire), les associations et confessions religieuses, les services décentralisés de l'Etat, etc. Elles seront appuyées par des compétences techniques Internationales mises à disposition par le PNUD. A propos de la réinsertion des ex-combattants, elle se fera dans le respect d'une approche participative à partir d'un diagnostic local qui permettra de bâtir une stratégie de réponse appropriée après identification des besoins des bénéficiaires.

2- CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGAL

Relevant du Haut Commissariat à la réinsertion des ex-combattants (HCREC), les objectifs du projet sont en accord avec les responsabilités assignées aux principaux instruments du gouvernement en charge de la sécurité, qui sont présents sur l'ensemble du territoire. Les modalités opérationnelles développées et les leçons apprises au cours de cette opération serviront à renforcer les capacités institutionnelles locales liées au désarmement.

Les objectifs de ce projet se rapportent à la Déclaration de Nairobi sur le Problème de Prolifération des Armes légères de petit calibre (ALPC). Ce mécanisme régional qui constitue la structure de base pour le partage des informations et la coopération accrue sur le traitement des questions relatives aux armes de petit calibre.

Le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, veille pour sa part à la mise en cohérence des interventions conduites par les partenaires au développement dans le cadre de la coopération entre le Congo et la communauté internationale. De même, le Haut Commissariat à la réinsertion des ex-combattants est responsable de la mise en œuvre du DDR assurant ainsi une implication soutenue au processus de rétablissement de la paix et de la sécurité en République du Congo.

Outre ces deux entités gouvernementales, l'opérationnalisation du programme se fera en synergie avec le Ministère en charge de la Défense Nationale pour la sécurisation des armes et la destruction, du Haut commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale qui sera en collaboration avec l'UNESCO(Organisation des Nations Unies pour l'Education la Sciences et la Culture), pour les questions relatives à l'éducation et à la sensibilisation, la Délégation Générale Chargée de la Promotion des valeurs de Paix et de la Réparation des séquelles de guerre pour les questions liées au désarmement et à la prévention des conflits, et le Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération pour l'harmonisation des textes sur les ALPC et la mise en place de la Commission sur les ALPC. Comité de suivi des accords de Paix sera également impliqué dans la prévention des conflits.

D'autres structures nationales présentes au niveau départemental seront dûment impliquées, selon les besoins, pour assurer le relais opérationnel en faveur des communautés.

Ce programme se réfère au cadre institutionnel défini dans le CPAP signé entre le Gouvernement et le PNUD.

3- CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD constituent ensemble un document de projet mentionné par l'Accord de Base standard pour l'aide au pays (SBAA).

Conformément à l'article III de l'accord de base standard pour l'aide, le partenaire de mise en œuvre est responsable de la protection et de la sécurité de son personnel et de ses biens propres, ainsi que des biens propres du PNUD qui lui sont confiés pour la mise en œuvre du projet.

Le partenaire de réalisation devra:

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et maintenir le plan de sécurité à jour, en prenant en considération la situation de sécurité dans le pays où le projet est mené
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à sa sécurité et l'exécution intégrale du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est mis en place, et de suggérer des modifications si nécessaire. Le manque de complaisance et de mise en application d'un plan de sécurité approprié comme requis, sera considéré comme une infraction à cet accord.

Le partenaire de réalisation accepte d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus conformément au document de projet n'est employé pour fournir l'appui aux individus ou aux entités liés au terrorisme et que les destinataires d'aucun montant fourni par le PNUD sous ce projet, n'apparaissent pas sur la liste maintenue par le Comité du Conseil de sécurité établi conformément à la résolution 1267 (1999). La liste peut être accédée à travers le lien ci-contre <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous sous-contrats ou sous-accords découlant de ce document de projet.

4- SYNERGIE AVEC D'AUTRES PROJETS EN COURS

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative de consolidation de la paix qui vise la collecte et la destruction des armes ainsi que la réinsertion et la prévention des conflits puis du relèvement. Il s'intègre parfaitement dans le plan de sécurisation et de réconciliation nationale de la paix, à travers les projets **PRESJAR, CONGOSAN, PCR, PRODER, PDARP**, dans lesquels sont également impliquées les autres agences des Nations Unies tels que l'UNICEF, la FAO, le PAM, l'UNFPA qui interviennent sur des cibles communes. L'UNESCO interviendra dans le cadre de la sensibilisation et la prévention des conflits. Ainsi, les résultats du désarmement permettront aux différents projets de travailler dans un environnement sécurisé et de consolidation de la paix.

5- LES OBJECTIFS DU PROJET ET ZONES D'INTERVENTION

5-1- Objectif général

Le présent projet a pour objectif général de créer des conditions de sécurisation des population et de favoriser la consolidation de la paix par le désarmement, la réinsertion des ex-combattants et la Prévention des Conflits.

5-2- Objectifs spécifiques:

Le projet vise spécifiquement à:

1. Collecter 1500 armes à feu en 12 mois ;
(Diminuer complètement la valeur des munitions dans la grille des points)
2. Réinsérer 2500 ex-combattants en 24 mois ;
3. Prévenir les conflits dans le Pool par des activités de sensibilisation et de socialisation;
4. Développer les capacités de l'Etat par l'harmonisation des textes régissant la circulation et le contrôle des ALPC, et la l'appui à la création et au fonctionnement de la commission nationale sur les ALPC.
5. Les activités du diagnostic communautaire sont réalisées dans trois districts et le relèvement des populations est assuré.

5-3- Zones d'intervention du Projet

Les activités de ce projet s'inscrivent dans la continuité des actions engagées par les différents projets ou programmes ayant intervenu dans le domaine du désarmement. L'enjeu étant l'éradication définitive du phénomène de circulation illicite des armes, le projet interviendra dans les départements qui ont été les plus touchés par les conflits et qui en portent encore des séquelles. Il s'agit de Brazzaville, du Pool, du Niari, de la Bouenza, des Plateaux, de la Lékoumou et des Cuvettes pour la collecte. Cependant, les activités de réinsertion se focaliseront sur le Pool. Un ou deux départements seront pris en compte lorsque leurs situations s'avèreraient prioritaires.

6- RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus suite à l'exécution du projet sont les suivants :

- Le civisme et l'état de droit sont respectés dans la zone de couverture du projet le programme d'éducation à la Paix est en application dans 13 districts;
- Environ 1500 armes, 1500 explosifs et 100000 munitions sont collectés et détruits;
- 2500 ex-combattants sont réinsérés et 200 projets générateurs de revenus sont financés et mis en oeuvre;
- Le diagnostic communautaire est réalisé dans 3 districts et les réponses sont apportées dans les communautés diagnostiquées;
- La réglementation sur les ALPC est harmonisée et soumis au gouvernement;

- Une commission nationale sur les ALPC est mise en place et fonctionnent;

7- LA STRATÉGIE D'EXÉCUTION ET MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES

L'exécution de ce projet présente la nécessité de concentrer les activités dans les départements les plus affectés par les conflits armés et à fort concentration des ex-combattants afin de créer non seulement les conditions sécuritaires durables mais aussi le développement communautaire.

La stratégie du projet vise essentiellement à sortir définitivement le Congo d'une situation résiduelle de Post conflit. Ainsi, le désarmement et la réinsertion des ex-combattants, la création d'un environnement juridique et social garant de la sécurité nationale, sont les principaux domaines de concentration des activités prévues.

Il s'agit d'une stratégie basée sur l'implication des bénéficiaires dans les choix stratégiques, l'exécution, l'appropriation puis du développement des capacités des partenaires d'exécution et des bénéficiaires.

Le projet procédera pour cela à :

- L'éducation civique et la création d'un environnement social favorable à la consolidation de la paix et au développement.
- Collecter et détruire des ALPC détenues illégalement par les ex-combattants et les civils ;
- Appuyer la réinsertion socio-économique des ex-combattants et des communautés ;
- Soutenir l'harmonisation de la législation nationale concernant les ALPC ;

La stratégie de mise en oeuvre sera exécutée grâce à l'expertise de ressources humaines spécialisé dont l'expérience est avérée dans les domaines d'intervention du projet.

L'exécution de ce projet s'articule autour de six (6) principaux volets notamment:

- Le volet paix et éducation civique et de prévention des conflits
- Le volet collecte des armes et munitions par une remise volontaire manifestée par les détenteurs illégaux;
- Le volet réinsertion des ex-combattants à travers le financement des microprojets ou AGR;
- Le volet relèvement communautaire
- Le volet juridique concernant la circulation illicite des ALPC.

Concernant la collecte des armes, 7 points de collecte seront installés en fonction de la situation géographique, et des moyens de sécurisation d'armes identifiés (casernes, entrepôts de stockage et moyens de transport appropriés). La collaboration avec les districts et les groupes de leaders locaux sera privilégiée.

La réinsertion se fera par la dotation d'un kit projet et d'une formation correspondante à l'activité choisie. La valeur d'un kit projet est fonction de la quantité et du type d'armes et munitions remise. La grille des valeurs sera utilisée pour déterminer le coût du projet. La collecte des munitions devra impérativement être accompagnée d'au moins une arme; ce pour éviter de ne collecter que des munitions. La valeur du point est fixée à 500 CFA. Une arme non fonctionnelle sera évaluée au 1/3 de la valeur d'une armes en bon état.

La grille d'attribution des points sera la suivante:

Points attribués à chaque type d'armes et munitions

	Armes et munitions	Valeur en point
Armes	1 lance roquette, mitrailleuse...	400
	1 fusil d'assaut (PMAK, SKS, UZIS...)	200
	1 Arme de poing	100
Munitions et explosifs	1 engin explosif (Grenade, roquette, TNT...)	20
	1 munition gros calibres	5
	1 cartouche ou 1 système de mise à feu	0,1

Il est important de noter que dans le cadre de la réinsertion, les regroupements d'individus ayant le même projet seront très encouragés pour faciliter les interventions.

Le volet prévention des conflits et consolidation de la paix outres les activités de ramassage des armes se manifestera à travers l'organisation de plusieurs activités culturelles, éducatives, sportives et ludiques. Des formations autour de certaines thématiques liées à la paix et aux valeurs citoyennes et civiques favoriseront le processus de socialisation des jeunes ex-combattants dénués de repères morales.

Aussi le projet s'attellera à la proposition d'un cadre juridique faisant office de projet de loi à soumettre au gouvernement. Ce texte permettra au Congo de disposer d'une réglementation sur la circulation illicite des armes et permettra ainsi de reguler ce phénomène qui constitue une entrave notoire à la sécurité publique.

Les activités de terrain se feront à travers une repartition géographique de le zone de couverture par pôles d'intervention. Le pôle Nord concernera les départements du Pool, Brazzaville, Plateaux et les deux cuvettes, et le pôle Sud se concentrera essentiellement sur les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Dans le souci de favoriser la collecte de proximité, afin d'atteindre le maximum de remetteurs d'armes, le dispositif de collecte à été élargi à 7 points de stockage répartis sur les 2 pôles, et 11 points de collecte.

Un VNU et un collecteur d'armes exerceront dans les différents points de collecte pour rendre efficace la sensibilisation , la collecte et le suivi des activités de réinsertion et de prévention des conflits. Leurs actions seront appuyées par les Comités de Gestion et de Développement des Communautés.

La répartition des points de collecte et zones de couverture

Pôle d'intervention	DEPARTEMENTS	Lieu de stockage des armes	Points de collecte	Localités couvertes
Pôle Nord	Brazzaville	Brazzaville	Brazzaville	Tous les arrondissements
	Cuvette	Owando	Owando	- Les 2 Cuvettes
	Plateaux	Gamboma	Gamboma	Tous les districts
	Pool	Kinkala	Kinkala	- Goma Tsé Tsé
				- Matoumbou
		- Kibossi		
Mindouli	Mindouli	Mindouli	- Mindouli	
			- Missafou	
Kingouala	Kingouala	Kingouala	Villages environnants	
Pôle Sud	Bouenza	Nkayi	Nkayi	- Nkayi
				- Loudima
				- Madingou
	Lekoumou	Nkayi	Nkayi	- Bouansa
				- Loutété
				- Kingoué
Niari	Dolisie	Dolisie	- Yamba	
			- Ntsiaki	
			- Komono	
Niari	Dolisie	Dolisie	- Mayéyé	
			- Zanaga	
Niari	Dolisie	Dolisie	- Bambama	
			- Dolisie	
Niari	Dolisie	Dolisie	- Kimongo	
			- etc	
Niari	Dolisie	Dolisie	- Mossendjo	
			- Divénié	
Niari	Dolisie	Dolisie	- Nianga	
			- etc	

--	--	--	--	--

8- MODALITES D'EXECUTION ET GESTION DU PROJET

8-1- Modalité d'exécution

Sous l'entière responsabilité du comité de pilotage, la gestion du projet sera assurée selon la modalité d'exécution NEX, ainsi le HCREC jouera un rôle d'agence d'implémentation et le PNUD assurera un appui technique dans le management, l'organisation et la planification des activités par la mise à disposition d'un personnel International qualifié pour assurer l'appui technique et le contrôle tant dans le domaine de l'exécution budgétaire que dans l'organisation et la planification.

Ainsi, le PNUD s'engage à travers ce projet à :

- Gérer le programme en collaboration avec le HCREC et toutes les institutions Gouvernementales impliquées.
- Assurer en collaboration avec l'Agence d'exécution, les opérations de Recrutement du personnel, d'achat et d'acquisition des biens et des équipements ;
- Apporter un appui technique à l'Agence d'exécution dans la mise en œuvre des activités ;
- Gérer les ressources financières mises à la disposition du projet en assurant les décaissements autorisés par le coordonnateur national et le CTP ;
- Prendre une part active dans les actions de plaidoyer auprès du gouvernement et d'autres partenaires au développement ;
- Contribuer au financement de la mise en œuvre du programme
- Prendre une part active dans la mobilisation des ressources financières ;
- Organiser en collaboration avec le HCREC les actions de suivi et évaluation ;
- Promouvoir le développement du programme des Volontaires des Nations Unies nationaux.
- Participer aux différents comités de pilotage organisés par le Gouvernement

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le Gouvernement à travers le HCREC, s'engage à :

- Assurer un environnement propice à la mise en œuvre du projet ;
- Assurer la responsabilité du pilotage de la mise en œuvre du programme en tant qu'agence d'exécution ;
- Coordonner le processus de planification annuelle des activités ;
- Assurer la présidence du comité de pilotage thématique de suivi
- Organiser régulièrement les réunions du comité et veiller à l'application des décisions prises ;
- Allouer des fonds publics pour la mise en œuvre des activités prévues dans le programme;
- Contribuer au développement des partenariats stratégiques et à la mobilisation des fonds ;
- Assurer un contrôle rigoureux des équipements et matériels mis à la disposition des agents d'exécution pour la mise en œuvre des activités ;
- Travailler en étroite collaboration avec le PNUD pour l'achat et l'acquisition des biens et équipements et contribuer à faciliter les opérations de dédouanement ;
- Soutenir le développement du programme des VNU nationaux.

a. Gestion du projet

Prévue pour une période de 2ans, l'exécution du projet se fera sous la conduite d'une Unité de Gestion du projet (UGP) composée d'un coordonateur national du projet et d'un conseiller technique principal. Ils seront complétés par un(1) administratif et financier (International), un Administratif et financier (National), un logisticien, un expert en suivi évaluation et deux responsables de Pôles basés à Owando pour le pôle nord, et à Dolisie pour le pôle sud.

Le HCREC, à travers l'UGP, sera responsable de la mise en œuvre des activités du projet et devra à ce titre rendre compte au comité de pilotage, au gouvernement et aux bailleurs.

Le projet sera développé en synergie avec d'autres projets du PNUD, des autres agences des Nations Unies, et du Gouvernement. La synergie avec les autres institutions et organisations Internationales et Nationales sera systématiquement recherchée.

Le suivi du projet sera assuré par un comité thématique de pilotage présidé par le HCREC. Sur la base des rapports préparés par l'agence d'exécution, ce comité de pilotage se tiendra tous

les 6 (six) mois. Une évaluation finale sera effectuée à la fin du projet pour tirer les leçons de l'exécution et évaluer les résultats réalisés.

Le comité de pilotage thématique sera composé comme suit : le Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex -combattants. Le Cabinet du Président de la République ainsi que la CONADER, le Ministère du Plan, le Ministère de la Défense Nationale, le Ministère des affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, la Délégation Générale Chargée de la Promotion des valeurs de Paix et de la Réparation des séquelles de guerre seront membres à part entière, le Comité de suivi de la Convention pour la Paix et la reconstruction au Congo, le Ministère de la Promotion de la femme et le Ministère des Affaires Sociales. Les ONG et associations impliquées dans l'exécution seront également invitées à prendre part aux réunions du comité.

Le Comité de pilotage pourra, s'il le juge nécessaire, organiser des missions sur le terrain. Les missions pourront se faire de manière conjointe dans le respect des processus du suivi/évaluation du PNUD.

❖ **Le personnel**

Le projet prévoit en dehors du Coordonnateur National et gestionnaire (HCREC) et du Personnel Technique mis à disposition par le PNUD, deux pôles d'activités, pour ce qui concerne la collecte et 1 responsable suivi/évaluation pour les projets de réinsertion. Ce dernier travaillera en étroite collaboration avec les VNU techniciens opérant sur le terrain. Les deux pôles de collecte basés à Dolisie et à Owando seront directement supervisés par le Conseiller technique à qui il feront le reporting. Tenant compte de l'expérience du PCAD2, au moins deux administratifs et financiers dont un International, seront nécessaires pour gérer le budget du projet.

Deux pôles de gestion et de supervision seront créés .

- Pôle nord: Brazzaville Cuvettes Plateaux avec pour base Owando
- Pôle sud: Pool, Bouenza, Lekoumou et Niari, avec pour base Dolisie.

La collecte se fera en mouvement(collecte et ramassage, mais le stockage se fera à un endroit sécurisé. 7 points de stockage sont prévus. Ils seront équipés de véhicules appropriés pour l'approvisionnement en matériel et la collecte.

Ce dispositif de collecte est prévu pour une période de 12 mois.

Des VNU (11) seront affectés à chaque point de collecte pour la formulation des projets, les appuis aux bénéficiaires et le suivi des projets).

❖ **Répartition du personnel**

Le personnel du projet est réparti comme suit:

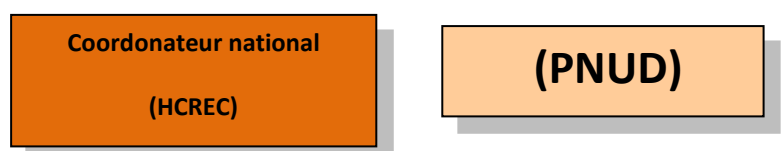
Unité de gestion du projet composée de:

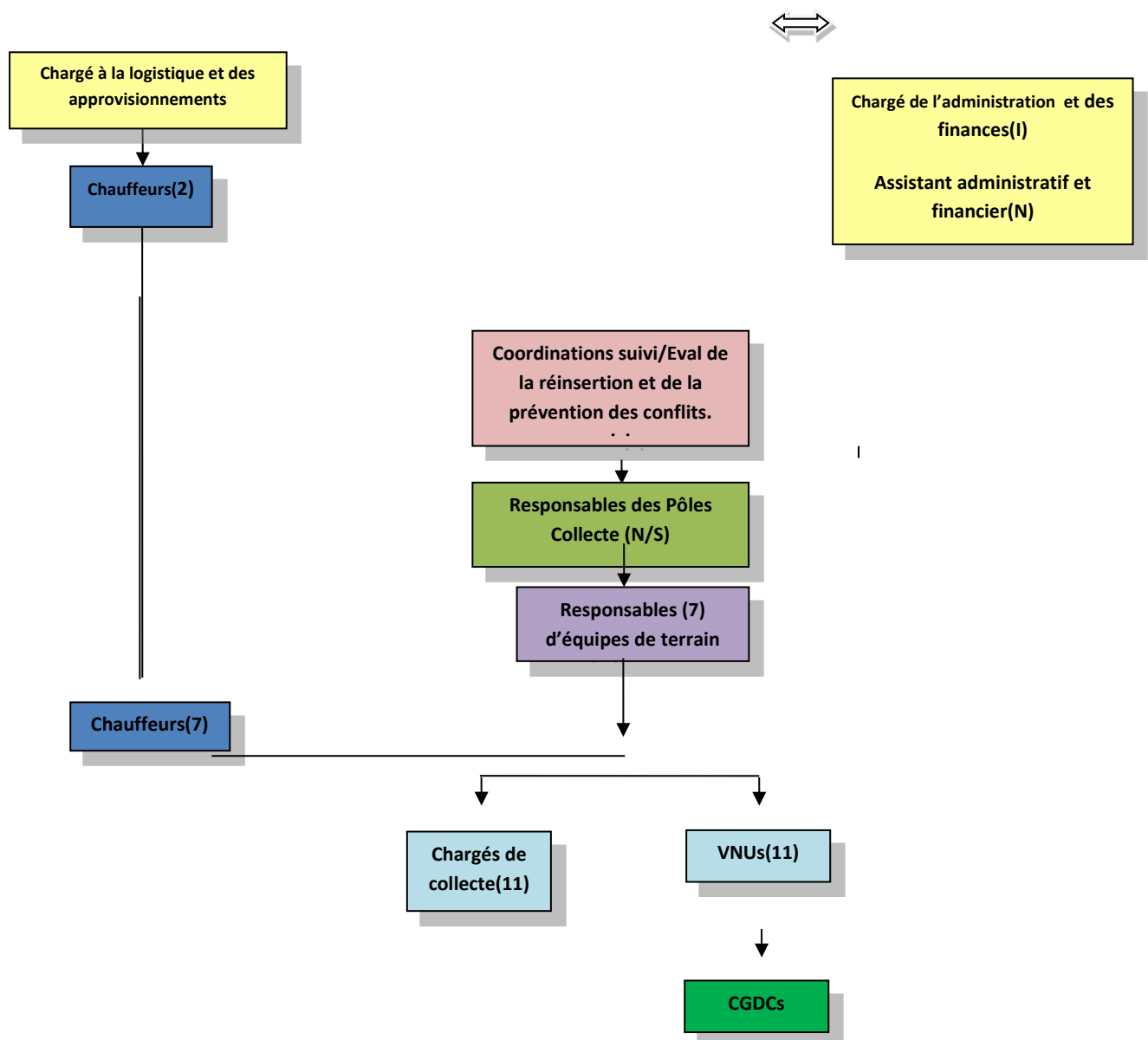
- Coordonateur National du projet
- Responsable de la collecte et de la destruction des armes
- Un responsable de la réinsertion socio économique des ex-combattants, et du relèvement ;
- Un responsable financier et comptable ;
- Un responsable chargé de la passation des marchés et de la logistique
- Un responsable des activités de prévention des conflits
- Un responsable du suivi/évaluation chargé de la gestion de l'information
- Un personnel d'appui(le nbre est à déterminer)
- Un personnel International mis à la disposition par le PNUD en charge du contrôle de la gestion, des finances et de l'appui à l'exécution des activités sur le terrain.

Une équipe de terrain:

- 2 Superviseurs collecte (1 par pôle) basés à Dolisie et à Owando
- 2 Chargés du suivi/évaluation des activités de réinsertion (AGR) et de prévention des conflits (1 par pôle).
- 11 Collecteurs d'armes dont la durée du contrat dépendra du rendement en terme d'armes collectées sur le site;
- 11 VNU
- 9 Chauffeurs

❖ **Structure organisationnelle ou organigramme du projet**





9- LE DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

Le lancement des activités sera conditionné par l'aménagement des locaux ou des structures de collecte et la mise à disposition du personnel. Il obéira à une dynamique engageant simultanément ou conjointement diverses actions prévues dans le plan de travail.

- **L'information et la sensibilisation**

Le lancement des activités se fera à travers des actions d'information et de sensibilisation destinées à susciter une prise de conscience des populations sur la nécessité de la sécurité, la consolidation de la paix. Ces actions visent à susciter une mobilisation effective des communautés ou des ex-combattants en vue de s'approprier les objectifs du projet et par conséquent contribuer à l'atteinte de ses résultats.

Cette sensibilisation qui s'étendra sur une période de 3 mois se fera d'abord à travers une tournée dans les grandes localités de la zone de couverture. Elle se fera par des responsables de projet appuyés par une équipe de terrain, à travers des rencontres avec les autorités locales, les communautés et les ex-combattants

Cette phase de la sensibilisation sera relayée par une sensibilisation de proximité organisée par l'équipe du projet (VNU, Collecteur) et les CGDC dans leurs localités d'action respectives.

- **La Collecte des armes**

Elle interviendra après (ou au cas échéant durant les actions de sensibilisation) la phase de sensibilisation. Pour le respect de l'anonymat des remetteurs et la sécurité des équipes, elle se fera dans un lieu choisi de commun accord entre l'ex-combattant et le chargé à la collecte. Les armes et munitions collectées seront sécurisées c'est-à-dire entreposées dans des magasins ou lieux de stockage identifiés de commun accord avec la force publique avant les opérations de destruction ou d'incinération.

- **La réinsertion des ex-combattants**

La remise d'une arme appelle à une proposition de projet qui sera discutées et retenue de commun accord entre le bénéficiaire et le VNU. Ce dernier se chargera de son élaboration et le présentera à la hiérarchie, puis au comité de sélection qui, après validation autorisera le financement et la mise en œuvre.

- **Le suivi des microprojets**

Un suivi permanent des activités des microprojets sera assuré par le VNU appuyé par le CGDC de la localité d'implantation du projet. Un rapport adressé à la supervision des activités. Des actions de suivi engagées par la coordination et par le comité de pilotage seront rigoureusement planifiées pour s'assurer de la bonne exécution des microprojets. Le suivi sera local et impliquera les différents intervenants et autorités locales. Il se fera également par l'UGP et le comité de pilotage.

- **Le relèvement des communautés**

Afin de renforcer l'effort de consolidation de la paix entre les communautés, et de ne pas créer un sentiment de frustration de ces communautés et les ex-combattants, le programme de relèvement aura à charge d'identifier les districts les plus sensibles dans lesquels un diagnostic participatif communautaire sera fait pour répondre aux menaces sécuritaires relevées par les populations. Ces diagnostics donneront lieu aux différents plans de développement auxquels le projets apportera la réponse par le financement et l'exécution des activités prioritaires. Ce processus implique fortement les autorités et les communautés qui auront leurs parts de responsabilité dans la gestion des activités.

- **L'harmonisation des règles, et l'appui à la création de la commission Nationale sur les ALPC**

Cette activité a pour but de mettre à jour la législation concernant la circulation des Armes Légères et de Petits calibres. Pour ce faire, le projet, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère de la défense et des autres institutions de l'Etat concernés recrutera un consultant International et un national pour harmoniser les textes en vigueur en tenant compte des considérations régionales et sous régionales telles que définis dans le cadre des accords de Nairobi ceux en application au niveau de la CEMAC. Le rapport de consultation sera soumis au Parlement.

Concernant la commission nationale sur Les ALPC, le projet appuiera sa mise en place et son fonctionnement ainsi que les activités qui le lient à ses voisins.

- **La prévention des conflits et consolidation de la paix**

Cette activité sera placée sous la responsabilité du Haut Commissariat à l'instruction civique et à l'Education Morale qui sera appuyé par l'UNESCO. Après validation du programme, les activités seront mises en œuvre par l'équipe du projet et l'équipe technique prévues pour l'exécution.

- **La prise en compte du genre**

Cette activité permettra de tenir compte de l'implication des femmes dans toutes les activités proposées de sorte que les femmes aient une forte représentation dans la réflexion, et la mise en œuvre des choix communautaires de gestion.

- **La communication**

L'UGP proposera un plan de communication qui sera fondé sur les activités les plus significatives du projet pour permettre une mobilisation efficace des ressources.

10- MONITORING FRAMEWORK AND EVALUATION

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du PNUD figurant dans le Plan d'action pour la mise en œuvre du Programme Pays (CPAP) 2009-2013:

Les CGDC des localités d'implantation des activités assureront le suivi local. Ces comités se réuniront tous les trois mois, et autant de fois que possible. Un rapport de réunion sera produit incluant le rapport d'avancement des activités.

Dans le cycle annuel du projet

Sur une base trimestrielle, une évaluation de la qualité permettra d'enregistrer les progrès réalisés dans l'accomplissement des résultats clés du projet selon les critères de qualité et les méthodes définis dans le tableau ci-dessous.

Le responsable du projet se doit de suivre et de renseigner sur d'éventuels problèmes ou changements qui surviendront, y compris lorsque ceux-ci seront résolus.

Basée sur l'analyse initiale des risques, le Coordonateur national et le conseiller Technique du projet devront régulièrement actualiser les risques en revoyant le contexte environnemental qui peut affecter la mise en œuvre du projet.

Un rapport trimestriel des progrès accomplis devra être soumis par le responsable du projet.

Afin de permettre l'apprentissage au niveau institutionnel, un rapport sur les leçons apprises devra être soumis à la fin du projet.

Un plan de suivi devra être élaboré pour permettre de suivre les actions et les événements clés relatifs à la gestion du projet.

Annuellement

Rapport Annuel. Le rapport annuel du projet doit être préparé par le responsable du projet et partagé avec le comité de pilotage du projet.

Revue Annuelle du Projet. Basé sur le rapport annuel, une revue annuelle du projet devra être réalisée au dernier trimestre ou le trimestre suivant afin d'évaluer la performance du projet et d'approuver le plan de travail annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue servira d'évaluation finale. Elle doit être conduite par le comité de pilotage et devra impliquer toutes les parties prenantes. Cette revue devra mettre l'accent sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les produits découlant des résultats appropriés.

11- RISQUES

L'exécution de ce projet dont la mise en œuvre est prévue dans les différents départements ciblés du pays présente quelques risques liés aux aléas sociopolitiques et économiques. Les plus essentiels sont entre autres :

- **Les risques sécuritaire :** si la situation sécuritaire a évolué dans plusieurs départements de notre intervention, le département du Pool regorge actuellement des ex-combattants incontrôlés qui se livrent à quelques actes inciviques qui troublent les populations et pourraient pour cela entraver la mise en œuvre des activités. A cet égard, une flexibilité est requise dans la planification de certaines interventions.
- **Les risques liés au retard dans la mise à disposition des fonds.** Compte tenu de la nature de l'activité (collecte, formulation des projets et mise à disposition des moyens demandés pour l'exécution des projets), les retards dans l'attribution des ressources risquent de pénaliser l'atteinte des résultats, et susciter des réactions négatives voire violentes, de la part des ex-combattants.

- **Les risques liés à la difficulté d’approvisionnement en articles.** Compte tenu des difficultés d’approvisionnement et du manque de qualité des services de certains fournisseurs, il serait utile d’adopter des mesures préventives pour réduire les délais afin de satisfaire les bénéficiaires.

Quality Management for Project Activity Results

OUTPUT 1 : La situation sociale s’est améliorée dans les zones de conflit, et les textes de loi régissant les ALPC sont harmonisés.		
Activity Result 1 (Atlas Activity ID)	<i>10 rencontres sont organisées en faveur de la Paix.</i>	Start Date: Mars 2010 End Date: Fin du projet
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif de réduire les tensions persistantes entre les ex-combattants et les communautés d’accueil, en leur permettant d’échanger sur des thèmes de paix et de réconciliation.</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séminaires d’éducation à la paix et à la réconciliation dans les domaines des droits de l’homme, le règlement pacifique des conflits, le respect de l’autre et des droits Humains, le respect de l’autorité et de l’état. - Elaborer deux supports (groupe théâtrale et une Bande dessinée) - Organisation des journées sportives, culturelles et d’éducation civique. - Réhabilitation et équipement des structures sportives et de loisirs. 	
Quality Criteria <i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	Quality Method <i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	Date of Assessment <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
10rencontres sont organisées en faveur de la paix, 6 structures sportives réhabilitées, et 10 rencontres sportives organisées.	Rapport d’activités	6 mois après la mise en place du projet.
Activity Result 2 (Atlas Activity ID)	1200 armes, 3000 explosifs et 100000 munitions sont collectées et détruites.	Start Date: Avril 2010 End Date: avril 2011
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif de collecter puis de détruire les armes restantes dans les zones ciblées.</i>	

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les points de collecte. - Recruter le personnel et organiser un séminaire de démarrage. - créer une base de données de référence pour le suivi et la traçabilité. - Organiser des missions de sensibilisation dans les zones cibles. - Organiser les opérations de collecte - Organiser la destruction des armes et munitions collectées 	
Quality Criteria <i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	Quality Method <i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	Date of Assessment <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Les armes et les munitions collectées sont enregistrées dans la base de données.	Fiches de remise des armes et munitions, base de données disponibles. PV de destruction.	3 mois après l'installation du dispositif de collecte et en mars 2011
Activity Result 3 (Atlas Activity ID)	<i>200 projets et Activités génératrices de revenus sont financés et en exécution par les ex-combattants.</i>	Start Date: Avril 2010 End Date: mars 2012
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif de réinsérer directement les ex combattants qui remettent les armes et qui choisissent un projet. Ceci a l'avantage de les occuper immédiatement en les prenant en charge. Les groupes d'individus seront prioritaires pour la prise en charge, pour faciliter les interventions.</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et écouter les bénéficiaires (échanges) pour identifier l'activité choisie. - Aider à la formulation (VNU) - identifier et mettre à disposition les besoins en matériels. - Appui au démarrage, installation et suivi/évaluation. - Appui à la commercialisation éventuelle des produits. 	
Quality Criteria <i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	Quality Method <i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	Date of Assessment <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Nombre de projets soumis aux comités	PV des comités locaux de sélection	Après chaque 3 mois Et en mars 2012

Activity Result 4	<i>Le diagnostic Communautaire est réalisé dans 20 districts les plus sensibles et les réponses sont en cours d'exécution.</i>	Date de départ: Avril 2010 Date de clôture: Juin 2010
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif de d'identifier 20 districts dans les départements les plus touchés par la guerre, de faire le diagnostic Communautaire puis d'apporter les réponses aux différentes</i>	

	<i>menaces communautaires identifiées.</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter un consultant et des enquêteurs la réalisation des diagnostics dans les districts ; - Formuler et valider les plans de développement ; - Mettre en exécution les activités prévues 	
Quality Criteria	Quality Method	Date of Assessment
<i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Rapport du consultant et plans de développement disponibles	La participation communautaire et l'implication des autorités dans le processus	Tous les trois mois Et en Juin 2010.

Activity Result 5	<i>Les formations pour développer les capacités des ex-combattants et des communautés sont identifiées et réalisées.</i>	Date de départ: Avril 2010 Date de clôture : Avril 2012
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif de former tous les bénéficiaires ex-combattants et communautés dans les domaines d'activité respectifs.</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les créneaux de formation - Recruter un consultant pour proposer un programme de formation adapté ; - Former les partenaires concernés ; 	
Quality Criteria	Quality Method	Date of Assessment
<i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Rapport du consultant et plans de formation disponibles	Nombre de personnes formés.	Tous les trois mois Et à la fin du projet.

Activity Result 6	<i>Le dispositif réglementaire et juridique sur la circulation et le contrôle des ALPC est harmonisé et obéit aux accords régionaux et sous régionaux, et la Commission nationale sur les ALPC est créée.</i>	Date de départ: Avril 2010 Date de clôture: Avril 2012
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif de revoir la réglementation concernant les ALPC, en la rendant</i>	

	<i>conforme aux normes régionales, puis d'aider à la création de la commission nationale qui fait tant défaut au Congo.</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter un consultant pour la mise à jour de la réglementation - Collaborer avec le parlement pour sa validation - Aider à la vulgarisation et à l'application de la loi. - Appui à la mise en place de la commission Nationale 	
Quality Criteria	Quality Method	Date of Assessment
<i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Rapport du consultant Procès verbaux de réunion de la Commission.	TDR du Consultant Appuis des instances régionales et sous régionales à la Commission.	Tous les trois mois En Mars 2012

OUTPUT 2 : l'environnement est propice à la réconciliation et au dialogue social.		
Activity Result 1 (Atlas Activity ID)	<i>Le programme d'éducation à la Paix est mis en exécution dans 20 districts par l'intermédiaire des animateurs sociaux.</i>	Date de départ : mars 2010 Date de clôture : mars 2012
Purpose	Cette activité consiste à mettre en application dans les départements concernés, le programme d'éducation à la paix.	
Description	Ce programme commencera par une sensibilisation des bénéficiaires. Ensuite, ils seront impliqués puis responsabilisés dans la gestion du processus,. Des débats thématiques ainsi que des jeux de socialisation et collectifs seront proposés. Un groupe théâtral est également prévu.	
Quality Criteria	Quality Method	Date of Assessment
<i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Le programme est exécuté dans 20 districts.	Rapports d'exécution	6 mois après le démarrage
Activity Result 2 (Atlas Activity ID)	<i>. La formation de 60 animateurs socioéducatifs est réalisée pour gérer et animer le programme d'éducation à la paix.</i>	Date de départ: Avril 2010 Date de fin: Juillet 2010
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif d tenir compte du genre et des droits de l'homme dans toutes les activités prévues à savoir : la collecte et la destruction, la réinsertion, l'harmonisation des textes de lois sur les ALPC et la prévention des conflits.</i>	

Description	60 animateurs seront identifiés dans les districts les plus sensibles puis formés aux technique de mobilisation de groupe, ainsi qu'aux droits de l'homme, au règlement pacifique des conflits ,puis à la gestion de groupes.	
Quality Criteria <i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	Quality Method <i>Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	Date of Assessment <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Nombre d'animateurs formés et en activité.	Les rapports d'exécution	Après chaque 3 mois Date de clôture : Octobre 2010

Activity Result 3 (Atlas Activity ID)	<i>La participation des femmes au dialogue national et au respect des droits de l'homme est renforcée ;</i>	Date de départ: Avril 2010 Date de clôture: Avril 2012
Purpose	<i>Cette activité a pour objectif d tenir compte du genre et des droits de l'homme dans toutes les activités prévues à savoir : la collecte et la destruction, la réinsertion, l'harmonisation des textes de lois sur les ALPC et la prévention des conflits.</i>	
Description	- Soutenir la participation des groupes de femmes dans toutes les activités du projet.	
Quality Criteria <i>How/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	Quality Method <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	Date of Assessment <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Nombre de fois où les groupes de femmes participent aux activités	Rapports d'activités et nombre de femmes	Rapport trimestriels et En Mars 2010

I. PLAN DU BUDGET 2010 - 2012

RESULTATS ATTENDUS <i>Indicateurs, Situation de Référence et indicateurs de suivi</i>	ACTIVITES PREVUES <i>List activity results and associated actions</i>	PLANIFICATION				PARTIE RESPONSABLE	PLAN BUDGETAIRE		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source des fonds	Description du Budget	Montant
<p>Output 1: La situation sociale s'est améliorée dans les zones de conflit, et les textes de loi régissant les ALPC sont harmonisés.</p> <p><i>Baseline:</i> Il existe encore des zones potentielles de conflit où les ex-combattants ne sont pas entièrement désarmés ;</p>	<p><u>Activité 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des activités de sensibilisation et d'éducation civiques en faveur de la paix ainsi que des activités sportives et culturelles au profit des populations. - Réhabilitation et équipement des structures sportives et de loisirs. 	X	X	X	X	HCREC	PNUD/GVT		250 000

<p>Certaines populations sont encore sous tension.</p> <p><i>Indicators: Collecter et détruire 1200 armes, appuyer le fonctionnement de la Commission Nationale sur les ALPC et mettre en application les textes régissant la circulation et le contrôle des armes.</i></p> <p><i>Targets: Créer un environnement favorable au dialogue et la consolidation de la Paix.</i></p>	<p><u>Activité 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des opérations de collecte de 1200 armes et 100000 munitions - Organiser 4 opérations de destruction dans les zones cibles. - 	X	x	X	X	HCREC	PNUD/GVT	200 000
	<p><u>Activité 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, élaborer et mettre en œuvre 200 projets de réinsertion des ex-combattants et des bénéficiaires. - 	X	x	x	X	HCREC	PNUD/GVT	1000000
	<p><u>Activité 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic communautaire dans 20 districts prioritaires. - Réponses aux diagnostics Communautaires 	X	X	X		HCREC	PNUD/GVT	2600000

	<u>Activité 5</u> - Elaboration et validation du programme de formation - Exécution du programme de formation dans les départements cibles.	X	X	X	X				500000
	<u>Activité 6</u> - Recrutement de consultants (MDN et MAEC) - Elaboration du cadre réglementaire	X	X			HCREC/MAEF/MDN	PNUD/GVT		25 000
	- Identification du PCN (point de contact National) - Validation des TDRs et du calendrier de fonctionnement - Appui au fonctionnement de la Commission		X	X	X	HCREC/MDN	PNUD/GVT		100 000

	- Harmoniser les dispositifs réglementaires et juridiques de contrôle et de circulation des armes en conformité avec les dispositions régionales et sous régionales		x			HCREC/MAEF/M DN	PNUD/GVT		50 000
Output 2: l'environnement est propice à la réconciliation et au dialogue social et le genre est appliqué dans toutes les activités prévues.	<u>Activité 1</u> - Validation et mise en œuvre du programme de prévention de conflit		x	X	X	HCREC	PNUD/GVT		600 000

<p><i>Baseline:</i></p> <p><i>Manque d'activités culturelles et de socialisation. Les jeunes n'ont pas de lieux de rencontre et sont incontrôlés.</i></p> <p><i>Indicateurs:Le programme d'éducation à la paix est conçu et mis en œuvre par des animateurs sociaux .</i></p> <p><i>Cibles: La communauté est mieux organisée pour prévenir les</i></p> <p><i>Related CP outcome:</i></p>	<p><u>Activité 2</u> Identification et formation de 60 animateurs sociaux spécialistes dans l'encadrement des jeunes et des groupes vulnérables.</p>		x	x		HCREC/MAS	PNUD/GVT		80 000
---	---	--	---	---	--	-----------	----------	--	--------

	<p><u>Activité 3</u></p> <p>Soutenir la participation des groupes de femmes à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à l'éducation civique et à la culture de la paix - Collecte des armes et munitions - L'élaboration du Cadre réglementaire des armureries - L'élaboration de la Stratégie de gestion des armureries - L'élaboration et la mise en œuvre du Programme d'éducation à la paix et à la prévention des conflits 	X	X	X	X	HCREC	PNUD/GVT		100 000
--	---	---	---	---	---	-------	----------	--	---------

Communication et diffusion d'images	<u>Activité 4</u>		x	x	X	HCREC	PNUD/GVT		200 000
	Produire et diffuser les images								
Gestion du projet et fonctionnement	Conseiller Technique Principal (P4)					PNUD/HCREC			480 000
	Coordonnateur national du projet (NOC 24 mois)					HCREC			84 000
	Responsables de Pôles de collecte G7(2) 12 mois	x	x			HCREC			48000
	Responsables suivi/Evaluation (NOA 24 mois)					HCREC			64000
	Chargé des Finances International (P1 ou VNU)	x	x	x	x	HCREC			100000
	Collecteurs (11) G5 (12 mois)	x	x			HCREC			66000
	Assistant Ad et Financier G5 (24 mois)	x	x	x	x	HCREC			38400
	Assistant Logisticien G5 (24 mois)	x	x	x		HCREC			38400

	VNU Relèvement communautaire(11) (24 mois)	x	x	x	x	HCREC			185000
	Chauffeurs mécaniciens G2 (9) (24 mois)	x	x	x	x	HCREC			144 000
	Equipements (7 véhicules)		X			HCREC	PNUD/GVT		380 000
	Equipement de bureau (ordinateurs, imprimantes, onduleurs, meubles de bureau etc...	X	X	X	X	HCREC	PNUD/GVT		217200
	Fonctionnement (carburant, tel, entretien)	x	x	x	x	HCREC	PNUD/GVT		300 000
Total									8 000 00